



Charte d'utilisation des contributeurs

1. Présentation

La présente charte a vocation à régir l'utilisation des trois sites économiques administrés par le Pôle Attractivité, Développement Économique et Emploi de Montpellier Méditerranée Métropole.

-> www.entreprendre-montpellier.com

-> www.bic-montpellier.com

-> www.medvallee.fr

Ces sites ont pour objectif de présenter l'offre de services économiques de Montpellier Méditerranée Métropole : filières stratégiques, projets structurants, stratégie RSE, etc.. Une offre destinée à faciliter l'installation, la création et le développement des acteurs économiques sur le territoire de la métropole de Montpellier* et à l'international.

***Les 31 communes de la métropole de Montpellier :** Baillargues, Beaulieu, Castelnau-le-Lez, Castries, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Lavérune, Le Crès, Montaud, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Murviel-lès-Montpellier, Pérols, Pignan, Prades-le-Lez, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Georges-d'Orques, Saint-Jean-de-Védas, Saussan, Sussargues, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone

2. Définitions et pré-requis

Contenu : désigne toutes les informations économiques présentes sur les dits-sites telles que données, textes, images, logos, liens hypertexte, etc.

Utilisateur : désigne un internaute qui fait usage des sites à des fins de consultation ou de recherche.

Contributeur : désigne toute personne, implantée sur le territoire de la métropole, ayant créé un compte sur au moins un des trois sites cités ci-dessus, et qui les utilise afin de communiquer sur son activité économique.

Un contributeur doit être : acteur économique (entreprise, association, indépendant, profession libérale, organisme de formation et de recherche, investisseur, acteur de l'accompagnement, organisme public, etc.) ayant un point d'ancrage sur le territoire de la métropole de Montpellier et/ou proposant un contenu à destination des acteurs économiques du territoire de la métropole de Montpellier.

Contribution : contenu proposé par le contributeur.

Une contribution consiste à : proposer un contenu non commercial sur l'activité du contributeur et le développement de : nouveau produit, nouveau service, nouvelle implantation, levée de fonds, partenariat économique, développement à l'international, événement, concours ou appel à projet ouvert, destinés ou susceptibles d'intéresser les acteurs économiques du territoire de la métropole de Montpellier.

Dans le cas d'une contribution pour un événement : il est fortement conseillé de publier un événement au moins trois semaines avant la date du-dit événement. en dessous de ce délai, la Métropole ne peut garantir que la publication sera mise en ligne. L'événement devra se situer sur le territoire de la métropole ou devant avoir un intérêt pour les acteurs économiques du territoire de la métropole de Montpellier.

Le comité de relecture est libre dans sa décision de publier un événement, un appel à projets, une actualité hors territoire si l'information peut concerner directement les acteurs économiques du territoire de la métropole de Montpellier.

3. Conditions générales d'utilisation du site

Toute contribution sur les sites nécessite la validation expresse des conditions générales d'utilisation définies dans la présente charte, sous sa dernière version en ligne, Montpellier Méditerranée Métropole étant libre de les modifier à tout moment sans notification préalable afin de les adapter aux évolutions des sites, des lois et règlements en vigueur.

Le modérateur désigné par le comité de relecture est susceptible de rejeter ou de modifier à tout moment les contributions qui ne seraient pas conformes à cet objectif.

3.1. Données à caractère personnel

Le traitement des données à caractère personnel collectées via les sites (nom, prénom, adresse électronique, etc.) a pour but de permettre d'identifier les auteurs des commentaires diffusés sur ces sites.

Par données à caractère personnel, il est entendu : toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (nom, prénom, pseudonyme, adresse de messagerie électronique, mot de passe).

Le mot de passe ne fait l'objet d'aucune communication à un tiers, sauf demande exigée par la loi ou toute autorité judiciaire, dans le respect des règles en vigueur. Conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez sous conditions et sauf exceptions d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment, et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, contactez-nous par courriel à l'adresse : donneespersonnelles@montpellier.fr.

3.2. Utilisation des données à caractère personnel par Montpellier Méditerranée Métropole

L'utilisateur s'engage à permettre à Montpellier Méditerranée Métropole de le contacter dans le respect de la présente charte, via le courriel que le contributeur aura indiqué lors de la création de son compte, dans le cadre de sa contribution. À la création de son compte, le contributeur accepte de recevoir régulièrement des appels à communiquer pour les prochaines newsletters. Il est toutefois possible de se désabonner à tout moment en cliquant sur le lien de désabonnement.

3.3. Droits d'usage et conditions d'utilisation des contenus présents sur les sites

3.3.1. Droits de réutilisation des textes

La reproduction ou la représentation des textes publiés sur les sites doit s'effectuer dans le respect du code de la propriété intellectuelle, notamment des règles protectrices des droits d'auteur. Toute réutilisation autorisée doit porter la mention explicite du nom de l'auteur et/ou de la source dont l'œuvre est tirée.

3.3.2. Création de liens hypertextes

La mise en place d'un lien hypertexte externe aux sites de Montpellier Méditerranée Métropole est autorisée à la condition que le lien mentionne explicitement le nom du site source.

Néanmoins, Montpellier Méditerranée Métropole se réserve le droit de solliciter la suppression d'un lien figurant sur un site qu'elle estime contraire à son image. Montpellier Méditerranée Métropole n'exerce aucun contrôle quant au contenu des sites tiers. L'existence d'un lien hypertexte entre les sites et un site tiers ne signifie pas que Montpellier Méditerranée Métropole assure une quelconque garantie ou responsabilité quant à son contenu ou l'usage qui peut en être fait.

3.4. Conditions de contribution aux contenus des sites

La Métropole se réserve le droit de modifier ou de ne pas publier une contribution si le contenu ou la structure ne sont pas en adéquation avec les types de contributions tel que définis ci-dessus, dans le respect d'une logique d'intérêt général et d'information à caractère non commercial, après validation par le comité de lecture de Montpellier Méditerranée Métropole.

La Métropole dégage toute responsabilité sur les contenus et visuels proposés par le contributeur.

En fournissant un contenu sur les sites de Montpellier Méditerranée Métropole, chaque contributeur est tenu au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il lui appartient en conséquence de s'assurer que le stockage et la diffusion de ce contenu via les sites ne constitue pas une violation des droits de tiers (droits à la propriété intellectuelle). Ces contenus ne doivent en aucun cas constituer une atteinte aux personnes (notamment diffamation, insultes, injures, etc.), au respect de la vie privée, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs (notamment, apologie des crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie, pornographie infantine, etc.). En mettant en ligne et en mettant à disposition des utilisateurs un contenu sur et/ou à travers les sites, le contributeur garantit qu'il détient tous les droits et autorisations nécessaires de la part des titulaires légitimes de droit sur les contenus concernés.

À défaut, s'il apparaît d'évidence que le contenu est intégré sans droit sur un des sites, il pourra être immédiatement retiré et/ou le compte du contributeur responsable de cette intégration, désactivé sans formalité préalable. En outre, tout contrevenant encourt, à titre personnel, les sanctions pénales spécifiques au contenu litigieux (peines d'emprisonnement et amende), outre d'éventuels dommages et intérêts.

4 – Charte de modération des sites

Les contributions font l'objet d'une modération des commentaires, c'est-à-dire que tous les messages sont lus avant leur publication. Un délai peut donc s'écouler avant qu'un message ne soit rendu public. Tout contributeur garantit la véracité des informations qu'il fournit. Tout message contrevenant aux règles ci-dessus engage la responsabilité de son auteur. Les décisions de non publication ou suppression de commentaires ne sont pas motivées. Les contributeurs qui estimeraient que leur contribution a été supprimée ou modifiée de façon abusive peuvent s'adresser à actusentreprises@montpellier.fr après avoir vérifié la conformité du contenu concerné aux principes et règles édictés dans la présente charte.

5. Disponibilité des sites

Les sites sont accessibles 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure. Étant de fait soumis à une obligation de moyens, Montpellier Méditerranée Métropole ne saurait être tenue pour responsable de dommages, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité des sites.

6. Réclamation

Toute réclamation doit être adressée à : actusesentreprises@montpellier.fr.

7. Loi applicable – Indépendance des clauses

Les conditions d'utilisation seront soumises et interprétées conformément au droit français. Tout litige non réglé de manière transactionnelle sera porté devant le tribunal administratif de Paris. Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions des conditions d'utilisation serait déclarée nulle ou sans effet, les dispositions restantes seront considérées comme applicables de plein droit.

8 – Acceptation des conditions d'utilisation

Le contributeur reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et de modération définies dans la présente charte, au moment de son inscription aux sites et déclare expressément les accepter sans réserve.